

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le 06/05/2024



ID : 001-200070118-20240430-DEL_24_04_30_13-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 avril 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 7

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 avril et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 avril 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Anne TURREL, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Denis SAUJOT), Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT (pouvoir à M. Richard LABALME), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIMARET

N°2024/04/30/13 – Travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur la commune de Mogneneins – « Montée de Serrans » et « Avaneins d'en Haut » - Fixation de la participation aux travaux de branchement

Vu l'article L. 1331-2 du Code de la Santé Publique relatif à la participation aux travaux de branchement,

Vu la délibération n°2022/03/29/48 du 29 mars 2022 relative à la signature d'un accord-cadre relatif aux travaux de renouvellement, de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement,

Vu les bons de commande n°2 et n°2-1 de l'accord-cadre relatif aux travaux de transfert des effluents de la commune de Peyzieux-sur-Saône à la station d'épuration de Mogneneins confiés à l'entreprise CHOLTON,

Vu la réception définitive des travaux,

Vu le coût des travaux d'un montant de 28 783.03 €HT, correspondant à la réalisation des travaux de branchements de 22 propriétés,

Sur proposition de la commission Assainissement du 6 mars 2024 et avec avis favorable de la commission Finances du 18 mars 2024,

Monsieur DESCHIZEAUX propose de fixer la participation aux travaux de branchement à réclamer aux propriétaires concernés à la somme correspondant aux dépenses entraînées par ces travaux, diminuée des subventions obtenues du conseil départemental soit 5 756.61€ et majorée de 10 % pour frais généraux, soit 2 302.64€. Il en ressort un coût de 25 329.07 € HT pour ces 22 branchements soit 1 151,32 € HT par branchement, qu'il est proposé de ramener à 1 151 € HT.

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

FIXE la participation aux travaux de branchement due par les propriétaires concernés par l'extension du réseau d'eaux usées « Montée de Serrans » et « Avaneins d'en Haut » à MOGNEINEINS à la somme de **1 151 € HT** par branchement,

PRECISE que ce montant est déductible de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) appliquée selon les délibérations en vigueur à la date du raccordement au réseau.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 30 avril 2024

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX